



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE SEIZE, le 22 FEVRIER à 18 h 30, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 17 février 2016

Présents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Christian BOYER, Dominique CAVAILLOLS (pouvoir de Jean-Pierre MANCEAU), Didier CAZIMAJOU, Lionel CHOLLON, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, François DAURAT, Jocelyn DORE, Sylvia-Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Dominique FAUBET, Christine FORESTIE, Maryse FORTINON, Marc GAUTHIER, Jérôme GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pierre RIBEAUT, Jean-Patrick SOULE (pouvoir de Jean-Noël CLAMOUR), Bruno TRENIT, Mathieu TRUFFART.

Absents : Jean-Noël CLAMOUR, Jean-Pierre MANCEAU.

Secrétaire de séance : Mylène DOREAU.

Membres en exercice :	42	Votes	
Présents : .....	40	Exprimés : .....	42
dont suppléants : ...	0	Abstentions : .....	0
Absents : .....	2	POUR : .....	42
pouvoirs : .....	2	CONTRE : .....	0

2017/025

### URBANISME - ACCEPTATION DE POURSUITE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE RIONS (PLU)

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur Garonne, Paillet, Rions ;  
Vu la délibération n°09-2014-003 du 18 septembre 2014 de la Commune de Rions « accord de principe lancement d'un PLU » ;  
Vu la délibération n°11-2014-001 du 25 novembre 2014 de la Commune de Rions « prescription de la révision du POS valant élaboration d'un PLU et définition des objectifs et des modalités de concertation et consultation » ;  
Vu la délibération n°12-2016-004 du 19 décembre 2016 de la Commune de Rions « arrêt du projet de PLU et tirant le bilan de la concertation »  
Vu la délibération n°02-2017-003 du 13 février 2017 de la Commune de Rions « Reprise de la compétence PLU en tenant lieu et carte communale par la nouvelle CDC » ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ACCEPTE de poursuivre l'élaboration du plan Local d'Urbanisme de la Commune de Rions

Le Président,

*-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,  
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE A LA DATE CI-DESSUS  
LE PRESIDENT, BERNARD MATEILLE



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne**

**Utilisateur : Podensac, des Coteaux de Garonne et de Lestiac-sur-Garonne, Communauté de communes**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	D2017025
Date de la décision:	2017-02-22 00:00:00+01
Objet:	ACCEPTATION DE POURSUITE D'ELABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE RIONS
Classification matières/sous-matières:	2.1.2
Identifiant unique:	033-200069581-20170222-D2017025-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-200069581-20170222-D2017025-DE-1-1_0.xml	text/xml	878
nom de original:		
2017_025_URBANISME_ACCEPTATION DE POURSUITE D_ELABORATION DU PLAN LOCAL D_URBANISME DE LA COMMUNE DE RIONS_PLU_.pdf	application/pdf	190465
nom de métier:		
033-200069581-20170222-D2017025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	190465

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 mars 2017 à 15h41min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 mars 2017 à 15h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	2 mars 2017 à 15h48min08s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	2 mars 2017 à 15h48min36s	Recu par le MIOCT le 2017-03-02

